

# CONCOURS MULTIMEDIA DE L'ACOA MOIS DE MAI



En votre qualité d'orthophonistes, d'audiologistes et de personnel de soutien, vous allez travailler chaque jour dans le but d'aider les personnes et les familles qui ont des troubles de communication. Mai est le mois de la communication et c'est le moment de vous mettre en valeur!

## PARLEZ HAUT ET FORT DE VOS EXPÉRIENCES

### EN MONTRANT DES VIDÉOS, DES PHOTOS, DES SITES WEB OU DES BLOGUES!

Montrez à la ronde ce que sont vos professions!!! Dites ce qui les rend intéressantes, ce que vous faites, comment vous aidez vos clients. Montrez même des témoignages d'appréciation de vos clients. Envoyez-nous les matériels qui, selon vous, représentent le mieux vos professions et les services que vous offrez. Nous utiliserons ces matériels sur nos sites Web, sur YouTube et les autres réseaux sociaux, dans nos publications et les autres matériels de promotion – partout où nous faisons valoir vos professions et informons le public sur ce que vous faites.

**VOUS POUVEZ GAGNER DE SUPER PRIX!** Le grand prix, un ordinateur portable flambant neuf, sera remis à la personne qui aura présenté le meilleur matériel, toutes catégories confondues, dans le cadre de ce concours. Les trois mentions honorables, une pour chaque catégorie, recevront une caméra vidéo Flip.

## RÈGLEMENT/CONDITIONS

- Seuls les membres de l'ACOA peuvent participer au concours.
- Vous pouvez participer autant de fois que vous le voulez.
- Fichiers numériques haute résolution.
- Faites en sorte que les fichiers ne soient pas horodatés.
- Les photos et vidéos doivent être accompagnés d'une autorisation de publication.
- Tous les matériels présentés deviennent la propriété permanente de l'ACOA et ne seront pas renvoyés.
- En présentant leurs matériels, tous les participants accordent la permission de les reproduire et de les utiliser sans préavis ni indemnisation pour toute publicité ou promotion ultérieure, notamment dans des publications, sur des sites Web, dans des expositions, etc. Les auteurs de tous ces matériels doivent faire en sorte que toutes les personnes reconnaissables qui y figurent aient accordé la permission de reproduire leur image dans les circonstances indiquées ci-dessus.

**CRITÈRES/CATÉGORIES** Les critères généraux d'évaluation des matériels reposent sur l'image qu'ils donnent de vos professions qui doit être la plus favorable possible.

**Photos** - Les photos présentées peuvent être celles d'une personne ou d'un groupe. Il peut s'agir d'un instantané d'un professionnel en plein travail, s'adressant à des clients, ou d'une activité de groupe.

**Vidéos** - Racontez-nous votre histoire en images! Il peut s'agir de photos transférées sur vidéo avec une trame sonore et un texte (allez gratuitement sur [www.animto.com](http://www.animto.com)) ou d'actions filmées. Il peut s'agir de séquences de professionnels en plein travail, s'adressant à des clients, de témoignages d'appréciation de patients, d'une visite de votre lieu de travail ou de conseils/informations sur un sujet donné.

**Sites Web ou blogues** - Envoyez-nous l'URL de votre site Web ou blogue original et instructif. Vous pouvez y parler de votre lieu de travail ou de votre cabinet privé, faire de l'éducation publique, de la sensibilisation, etc., mais cela doit porter sur vos professions.

**DATE LIMITE POUR ENVOYER LE MATÉRIEL : 31 MAI 2010**

**Vous pouvez obtenir en ligne le formulaire de participation, les instructions pour remettre les matériels et l'autorisation de publier les photos @**

**[www.caslpa.ca/francais/resources/maymonth\\_multimedia\\_contest\\_entryform.asp](http://www.caslpa.ca/francais/resources/maymonth_multimedia_contest_entryform.asp)**